

MALA
KOFF,
C'EST
NOUS!

COMPTE RENDU DE CONSEIL DE QUARTIER

DU 9 NOVEMBRE 2023

SUD

Animé par Dominique Cardot, élu référent quartier sud, maire-adjoint délégué aux Ressources humaines et au Dialogue social.

En présence du **collectif d'animation du quartier Sud** et **des services de la ville**.

Ce conseil de quartier a réuni une quarantaine d'habitant·e·s.

À L'ORDRE DU JOUR

- Cadre de vie
- Sécurité et incivilités
- 100% Barbusse
- Voirie, stationnement, circulation

CADRE DE VIE

Arrivée de l'enlèvement des encombrants à la demande à Malakoff (VSGP).

Deux acteurs se partagent les compétences en matière de propreté et nettoiement en ville : d'une part, la commune gère le nettoiement - trottoirs, corbeilles de rue, nettoyage de la place après le marché...

D'autre part le territoire, Vallée Sud-Grand Paris (VSGP) gère la collecte des déchets ménagers et l'enlèvement des encombrants. Voir le compte rendu de la réunion publique propreté organisée à la Maison de la vie associative, en ligne sur nous.malakoff.fr. ([lien](#))

A partir du 1^{er} janvier 2024, les habitant·e·s de Malakoff pourront programmer l'enlèvement de leurs encombrants avec « Vallée Sud Recycle ». Ce dispositif avait été testé dans d'autres villes du territoire et s'applique désormais à l'ensemble des onze communes de VSGP. Ce système permet une meilleure prise en charge des collectes : au lieu de déposer les encombrants lors de la collecte mensuelle, les habitants pourront prendre rendez-vous selon leur besoin. Les déchets autorisés dans cette collecte sont également plus larges que ceux qui sont acceptés pour la collecte mensuelle actuelle. Le volume des déchets ou objets doit être de maximum 3 mètres cubes (m³).

Les habitant·e·s pourront programmer leur demande d'enlèvement des encombrants sur internet ou gratuitement par téléphone au 0 800 02 92 92. Un courrier envoyé par VSGP dans les boîtes aux lettres détaille tout le dispositif.



nous.malakoff.fr



ville de Malakoff

4 étapes :

1. Saisir son adresse d'enlèvement
2. Choisir les catégories de déchets parmi les dix proposées
3. Choisir la date de son rendez-vous (à partir de 9h le matin et 13h l'après-midi, toute l'année du lundi au vendredi sauf jour férié) et renseigner ses données personnelles
4. Il faudra ensuite afficher le QR code reçu par mail ou sms sur les déchets. Le numéro peut être noté sur papier libre si on ne dispose pas d'une imprimante. Il n'y a pas besoin d'être présent au moment de la collecte.

Le service de déchetterie mobile, toutes les deux semaines, s'arrête. La collecte solidaire pour les déchets électroniques, la collecte mensuelle et la déchetterie fixe sont maintenues.

Un projet est en cours pour que les habitant·e·s puissent transmettre à VSGP des photos de leurs objets déposés.

Pour plus d'informations sur le traitement des dépôts sauvages, lire le compte rendu de la réunion publique sur la propreté et le nettoiement à Malakoff. ([lien](#))

QUESTION Comment cela va-t-il se passer pour les lieux de dépôt des encombrants ? Est-ce que cela ne va pas occasionner des accumulations d'objets devant les habitations ?

Malakoff Habitat a installé un certain nombre de locaux réservés uniquement aux encombrants. Les adresses vont être communiquées à VSGP pour que leurs agents puissent y accéder.



QUESTION Les habitant·e·s demandent s'ils peuvent prendre un rendez-vous pour faire retirer des gravats retirés en bas de chez eux.

Ce service fonctionne pour faire retirer les encombrants à la demande, pas pour signaler des incidents. De son côté la ville continuera à assurer l'enlèvement des dépôts sauvages. Néanmoins le retour d'expérience dans les villes du Territoire où la collecte à la demande a été mise en place montre une diminution sensible des dépôts sauvages.

Collecte des déchets alimentaires par VSGP :

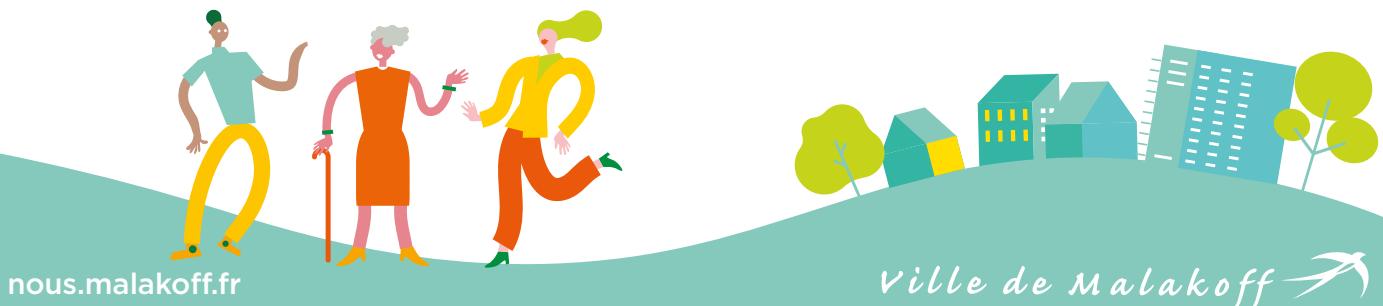
En raison de l'obligation du tri à la source des déchets alimentaires, une collecte des déchets alimentaires sera proposée par VSGP en porte à porte. Cette collecte sera effectuée de manière progressive dès le mois de janvier. Un courrier sera adressé aux habitants et les éco-animateurs passeront dans les habitations pour annoncer la mise en place de la nouvelle collecte. Un nouveau bac sera livré dans les locaux poubelles. Du matériel est prévu pour chaque logement. Si les habitant·e·s n'ont reçu ni courrier, passage des éco-animateurs ou livraison de matériel, leur logement n'est pas concerné.

QUESTION Une habitante rue des Roissys demande de distribuer des amendes aux propriétaires de chiens qui ne respectent pas la propreté, de faire installer un distributeur de sacs rue des Roissys, et de végétaliser les pieds d'arbres.

Malheureusement ce type de comportements est particulièrement difficile à endiguer dès lors que l'on fait face à des personnes récalcitrantes. A ce titre les personnes qui ne ramassent pas les déjections canines s'exposent d'ores et déjà à une amende dès lors qu'elles sont prises sur le fait. Il est prévu de réserver un emplacement pour un grand caniparc dans la future cité des Poètes réaménagée.

S'agissant du fleurissement des pieds d'arbres, si les habitants ne veulent pas le faire en demandant un permis de végétaliser, la ville peut envisager de le faire sous la forme de lierre au sol.

2/7



QUESTION Des habitant·e·s signalent depuis quelques temps une prolifération de rats attirés par les composteurs du parc Salagnac.

Les composteurs ne sont plus entretenus par les habitants qui ont initié le projet, de nouveaux référents compost ont été trouvés pour gérer le site. Le problème des rats se pose dans toute la région parisienne. Malakoff Habitat travaille avec une nouvelle société pour trouver des produits plus efficaces pour les éliminer. Par ailleurs la Ville a prévu au budget 2024 une opération de dératisation du parc Salagnac.



La Ville a prévu au budget 2024 une opération de dératisation du parc Salagnac.

QUESTION Est-il envisagé de se débarrasser définitivement des plantes lierre au pied des arbres ? Ils ne sont pas entretenus mais sont de formidables abris pour les rats et souris.

La ville n'envisage pas de retirer le lierre au pied des arbres car cela limite les déjections canines et permet de conserver l'humidité des sols. Les lierres sont taillés trois fois par an et nettoyés. Par ailleurs la ville, Malakoff Habitat et VGSP mènent des campagnes de dératisation régulières pour limiter la propagation des rats.

QUESTION Depuis plus d'un an que le restaurant Bolkiri est installé rue Aavalée, les odeurs sont trop fortes et les riverains ne peuvent pas laisser leurs fenêtres ouvertes. Les habitant·e·s ont déjà rencontré le restaurateur mais pas de solution trouvée pour stopper le problème. La ville doit plus intervenir avec les commerçants.

La ville interviendra à nouveau pour vérifier si les évacuations des vapeurs et odeurs sont bien aux normes.

QUESTION Côté Villa Cacheux et en face de la gare Vanves-Malakoff : qui peut nettoyer le mur anti-bruit couvert de tags, en face de la gare Vanves-Malakoff ?

La SNCF a la responsabilité du mur anti-bruit. Une demande va être faite en ce sens

QUESTION Signalement d'une odeur très forte provenant des égouts en face de la gare de Vanves-Malakoff.

La ville n'est pas compétente en matière d'assainissement. Il faut faire un signalement à VSGP via leur plateforme de signalements sur ce ([Lien](#)). Sur cette question la ville va solliciter le Territoire.

QUESTION La Ville avait mis des plantes du côté du mur anti-bruit, 5 massifs qui ont depuis été déterrés. Les espaces verts peuvent-ils replanter ?

La Ville a effectivement prévu de replanter ces massifs cet hiver.

QUESTION La mairie ou la communauté d'agglomération peuvent-elles mettre en place des aides pour l'installation de récupérateurs d'eau dans les copropriétés et dans les habitats collectifs ?

La région Île-de-France a déjà mis en place cette aide qui est accessible ci-dessous ([Lien](#)).

QUESTION Peut-on décrocher un vélo (marque Marvel) cadenassé à un garde-corps de trottoir, rue Hoche, côté impair, quasi en face du snack Eat Inn (croisement allée Marie-Louise) ? Il ne bouge plus depuis plus de deux ans.

La police municipale sera informée.

QUESTION La Ville peut-elle contraindre les riverains à couper ou rabattre leurs végétaux qui débordent sur la voie publique ?

La Ville demande régulièrement aux propriétaires concernés de tailler les végétaux. En absence de réaction la Ville peut se substituer aux propriétaires défaillants.



3/7



SÉCURITÉ ET INCIVILITÉ

Il est rappelé qu'après 23h, il faut appeler la police nationale en composant le 17. Il est important d'appeler la police au 17 plutôt que le commissariat de Vanves, car l'augmentation du nombre d'appels favorise les interventions et permet de faire un suivi. La police municipale travaille avec la commissaire de Vanves pour mettre en place des interventions ponctuelles.

La police municipale va venir voir plus souvent les commerçants pour faire état des différentes problématiques.

Un habitant déclare que la police municipale ne peut être qu'une réponse sur le court terme. Il faut embaucher plus d'agents au service jeunesse pour travailler avec les jeunes.

Il ne faut pas opposer la police municipale et le service jeunesse, l'un va avec l'autre. Le projet 100% Barbusse intègre un projet avec le service jeunesse qui sera installé dans une des coques pour faire plus d'actions pour les jeunes. Les autres services municipaux participent déjà à la vie des jeunes (sport, culture, ...).



Au-delà de 23h, il faut appeler la police nationale en composant le 17. Il est important d'appeler la police au 17, car l'augmentation du nombre d'appels favorise les interventions et permet de faire un suivi.

La vice-présidente du jardin partagé des Nouzeaux explique qu'il y a eu un barbecue cet été jusqu'à très tard dans la nuit et que les jeunes ont franchi le grillage du jardin pour prendre des arrosoirs et les déposer dans le square.

La police municipale prend note de ce signalement. La Ville va réfléchir avec les habitant-e-s aux moyens de limiter ces regroupements pour l'été prochain : opérations ponctuelles avec la police nationale pour intervenir au-delà de 23h, réflexion sur l'extinction de l'éclairage public, nettoyage renforcé le lundi matin...

Une habitante membre de l'association Bien-être au Clos Montholon indique que des jeunes viennent souvent faire du bruit voire faire du deal.

La police municipale passe souvent sur cet espace, les équipes prennent note des horaires signalés pour intervenir plus rapidement.

La police municipale patrouille jusqu'à 23h et la place Léo-Figuères fait partie de la tournée quotidienne des agents. Chaque signalement fait l'objet d'une remontée à la Commissaire que Madame la Maire rencontre très régulièrement. La difficulté réside également dans le fait que tous les rassemblements ne constituent pas nécessairement un délit.

La Ville prend en note les demandes et insiste sur le fait de contacter la police municipale pour faire remonter des informations afin que cette dernière patrouille aux horaires du service et contacter la police nationale au numéro 17 si besoin, en cas de faits délictueux.

Depuis plusieurs mois, principalement les jeudis soir, les utilisateurs du gymnase Cerdan se réunissent après leurs séances, devant l'établissement de 23h à minuit (voire plus), pour discuter bruyamment et boire de l'alcool. Plusieurs signalements ont été faits auprès des services de la mairie. A priori plusieurs avertissements leur ont été assignés, mais visiblement sans succès. Que faire ? Faire appel aux forces de l'ordre est peu efficace, car les agents ne sont pas disponibles. Pourtant, la solution est simple, si les utilisateurs font preuve d'incivilité, il suffit de leur interdire l'accès au gymnase.

Il est tout à fait exact que des groupes de sportifs des sections basket et volley du club omnisports, qui terminent leurs créneaux sportifs au gymnase Cerdan à 23h les jeudis, aient pu se rassembler devant l'entrée rue Avaulée du gymnase, en y restant pendant une heure pour discuter, de façon bruyante et gênante pour le voisinage.

Il est difficile pour les gardiens de l'équipement, qui quittent par ailleurs leur service à 23h, d'intervenir pour des nuisances qui se déroulent sur l'espace public et donc en dehors de l'équipement sportif. L'interdiction de fréquentation du gymnase n'est pas

4/7



la bonne réponse à apporter, puisqu'il ne se passe rien de répréhensible à l'intérieur de l'équipement, encore une fois c'est une problématique constatée sur l'espace public. Le club omnisports a été sollicité pour intervenir auprès de ses sections afin de les sensibiliser, et la direction des sports a elle-même interpellé les présidents et les usagers. Sauf erreur, ce problème est semble-t-il résolu, aucun groupe ne stationnant plus désormais devant l'entrée du gymnase Cerdan.



100% BARBUSSE

Les travaux vont commencer dans les prochains mois. Une maison du projet a été installée dans le container bleu place Léo-Figuères. Une agente de la Direction du Développement Urbain y sera sur le terrain, aux côtés des habitant·e·s pour répondre à leurs questions pendant la période des travaux. Elle sera une ressource et l'interlocutrice privilégiée des habitant·e·s pour faire le lien avec les services municipaux. Il y aura 3 permanences par semaine : le mercredi et vendredi après-midi et le samedi matin. Des animations seront organisées autour du projet et en fonction des étapes des travaux. La programmation sera présentée très prochainement.

Une habitante souhaite savoir s'il y aura plus de places réservées aux personnes handicapées sur la place Léo-Figuères.

Oui, des places réservées seront rajoutées. Actuellement il n'y en a qu'une seule. Il faut appeler la police municipale lorsqu'une voiture s'y gare alors qu'elle ne possède pas de macaron ou carte mobilité-inclusion, pour qu'elle soit verbalisée.

Que se passe-t-il pour les véhicules déjà garés boulevard Stalingrad pendant les travaux du réaménagement ; et les véhicules garés entre le rond-point Gagarine et le rond-point Henri-Barbusse ?

Le stationnement est un point très important du projet 100% Barbusse. Il y a plusieurs projets de construction de parkings souterrains et d'autres propositions des futurs constructeurs pour faire en sorte de maintenir les parkings actuels. Il y aura un nouveau parking au cœur de la Cité des Poètes, en plus des parkings existants en dessous des tennis Védrine, un travail est mené avec le futur constructeur de ces bâtiments pour faire une construction tout en gardant le parking ; ainsi que le parking des Nouzeaux avec 250 places. La réflexion se fait par étapes et toutes les possibilités sont étudiées en fonction des besoins. Les tarifs des prestations n'ont pas encore été définis.

TRAVAUX DE GEOTHERMIE

Le permis minier a été délivré le 8 août 2023. Il est aujourd'hui purgé de tout recours. A ce titre la Société publique locale (SPL) Géo'Malak a lancé un appel d'offres pour le forage du puits. La date limite de retour des offres est fixée au 8 décembre 2023. La commission d'appel d'offres qui désignera le titulaire du marché de forage se tiendra le 8 janvier 2024. Dans le même temps la SPL va déposer le permis de construire de la centrale (futur bâtiment qui abritera les installations techniques définitives du puits) en janvier 2024.

Un calendrier prévisionnel est en cours d'élaboration.

La municipalité organisera une réunion d'information et une communication sera faite sur l'avancement du projet.

Le raccordement concernera les bâtiments publics, les logements de Malakoff Habitat et de Paris Habitat ainsi qu'éventuellement d'autres bailleurs sociaux. A la suite des travaux de création du réseau de géothermie, les rues seront réhabilitées.



QUESTION **Le trottoir au 135 rue Paul-Vaillant-Couturier a été découpé sur un grand rectangle et non rebouché... Ce n'est pas normal qu'avec des travaux, l'entreprise ne remette pas en conformité les trottoirs. Quel est le responsable de la voirie sur cette rue PVC (mairie ou Communauté d'agglo), et pourquoi les trottoirs de cette rue ne sont pas remis en conformité ?**

La rue PVC va faire l'objet d'une réhabilitation globale après le passage du réseau de la géothermie. Dans l'intervalle la Ville et le Territoire vont s'assurer que les concessionnaires procèdent aux réfections de tranchées à l'issue de leurs travaux.

VOIRIE, STATIONNEMENT, CIRCULATION

QUESTION **Des habitants signalent que des plots sur la place Léo-Figuères empêchaient auparavant les voitures de stationner dans la journée. Maintenant des barrières sont installées, mais elles ne sont jamais fermées et les voitures rentrent.**

La Ville informe que les clefs des cadenas ont été remis aux commerçants afin qu'ils s'assurent de la fermeture des barrières. Depuis la réunion les barrières sont maintenues fermées.

QUESTION **Une habitante demande un dispositif pour empêcher que les voitures ne se garent dans un renfoncement situé devant le n°10 de l'impasse des Groux. Les véhicules bloquent le passage pour accéder aux habitations. Un bac à fleurs a été installé rue Paul-Bert, la Ville peut-elle en installer un sur l'impasse des Groux ?**

Un rendez-vous sur site avec les services municipaux sera organisé afin de vérifier la faisabilité technique d'une aménagement limitant le stationnement à cet endroit. Il s'agit par contre de foncier privé sur lequel la Ville ne peut intervenir, une étude précise devra être faite par les services sur les possibilités.

QUESTION **Plusieurs habitant·e·s demandent que le Conseil départemental sécurise la palissade en face du nouveau collège.**

Les services municipaux depuis la réunion ont une nouvelle fois sollicités le Département pour sécuriser le cheminement des piétons. La Ville rappelle que pour respecter la sécurité, les passant·e·s ne sont pas censé·e·s circuler sur cette partie de la palissade, le long de Cerdan. Il faut réfléchir à améliorer la signalétique pour faire comprendre que le coté du trottoir face au parc et au collège est interdit à la circulation.

QUESTION **Une habitante signale beaucoup de véhicules en stationnement dangereux entre la boulangerie l'Ecureuil et l'arrêt de bus 323. Les véhicules tous garés sur le trottoir en perpendiculaire devant le garage. Cela oblige les piétons à les contourner en passant par la piste cyclable et cela les met en danger, surtout les enfants. Selon une autre habitante la présence de ces voitures est due à la mise à sens unique de la rue Avaulée. Les voitures roulent trop vite en circulant dans cette rue. Une habitante demande le renforcement de l'éclairage boulevard de Stalingrad, du côté du fort de Vanves.**

La rue Avaulée fait partie du plan global de déplacements (PGD) et des solutions d'aménagement pérennisant la piste cyclable seront présentées au comité de suivi du PGD. S'agissant de l'installation de ralentisseurs boulevard de Stalingrad, ce dernier fera l'objet d'une complète requalification dans le cadre du 100% Barbusse. A ce titre des dispositifs limitant la vitesse des véhicules motorisés seront installés.

QUESTION **Des habitant·e·s demandent des dispositifs pour améliorer la sécurité rue Avaulée. Un débat a eu lieu entre habitant·e·s sur la piste cyclable rue Avaulée et la remise de la rue Avaulée en double sens. Une habitante demande d'améliorer la signalisation**

6/7



de la piste cyclable.

Il faut effectivement que la Ville puisse mieux sécuriser cette rue. Quand les vélos descendant la piste cyclable et pour aller rue PVC, les voitures coupent et se retrouvent nez à nez avec les vélos. A ce titre le marquage des pistes va être renforcé dans le cadre de la campagne de marquage du territoire Vallée Sud-Grand-Paris et les balises routières seront reposées.

Un habitant demande d'améliorer la visibilité du passage sur le boulevard Colonel Fabien où EDF fait des travaux, et demande si un autre feu peut être installé.

Il s'agit d'une voie départementale, la Ville va faire une demande auprès du Département.

Des habitant·e·s demandent la date de réouverture de l'allée Cacheux et signalent que le pignon menace de tomber sur la voie ferrée.

La Ville n'a aucune date pour l'instant. Le tribunal judiciaire doit donner l'autorisation de démolir le bâtiment et a été relancé par la Ville pour donner cette autorisation. Le cas du pignon va être étudié par les services.

Une habitante signale que pour éviter de faire un détour les véhicules empruntent la rue Dalou en sens inverse en double sens pour la sécurité des piétons et cyclistes ou à minima, pour réduire le danger, une herse en haut de la rue Dalou, et une caméra qui prend les plaques d'immatriculation arrière réduiraient fortement ce flot continu et extrêmement dangereux.

Il n'est pas possible d'installer une herse et l'installation de caméras ne relève pas des compétences de la Ville, mais les services vont étudier les possibilités pour empêcher les incivilités des voitures qui circulent dans les rues à sens unique.

Un habitant demande si l'avenue des Frères-Vigouroux redeviendra une avenue à double sens lorsque les travaux sur la gare de Clamart seront achevés ? Les travaux qui impactent cette avenue ont déporté le trafic routier (ainsi que le parcours de 3 lignes de bus) sur la rue des Garmants qui rejoint Clamart mais cette rue est sous dimensionnée pour accueillir un tel flux. Il y a 150 bus au quotidien et un flux intensif de voitures aux heures de pointe, ce qui dégrade la chaussée et génère du stress, des incivilités et des accidents entre les automobilistes. Nos voisins clamartois ont entendu dire par le service de l'urbanisme de leur mairie que cette situation restera pérenne après l'achèvement des travaux. Pouvez-vous confirmer ou infirmer cette information ?

Le projet de réaménagement du boulevard par le Département prévoit bien le retour à double sens du boulevard. S'agissant de la configuration avec le tramway (à horizon 2032 au mieux) il est aujourd'hui très difficile de répondre compte tenu des incertitudes sur l'implantation du terminus.

PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER SUD

le jeudi 25 avril 2024 à 19h, à la salle familiale Barbusse.

7/7

